

LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO

EDMUNDSTON, N.-B., 27 MARS 1930.

DIXIEME ANNEE No. 13.

La Cie de Telephone Nous Impose un Systeme d'Antan

La N. B. Telephone Co., remplace le système d'appel harmonique par celui qui existe dans les campagnes. — Un service ennuyeux que les abonnés devront accepter ou payer plus cher.

Où l'on voit les dangers qu'offre le monopole dans les services publics. — Le public est subordonné aux intérêts de la compagnie.

DEUX CITOYENS NOUS ECRIVENT

La New Brunswick Telephone Company, la seule compagnie opérant un service téléphonique dans la province, a décidé de terminer son nouveau bureau d'échange, communément appelé central, dans la ville d'Edmundston.

La compagnie en profite pour faire certains changements. Ainsi elle remplacera tous les appareils par d'autres boîtes avec lesquelles nous n'aurons plus à sonner pour signaler le central. En levant le récepteur l'échange répondra. Ce changement peut être considéré comme une amélioration.

Mais il n'en est pas de même pour un autre changement plus important. A l'heure actuelle, et ceci depuis plusieurs années sans que personne ait eu à s'en plaindre, il y a des lignes à deux, trois et quatre abonnés.

Par le système harmonique, le central peut appeler un abonné sans que les autres sur la même ligne en aient connaissance.

Ce système, parait-il, cause des ennuis à la compagnie, et elle a décidé de le changer pour ce que l'on appelle ordinairement le "Farmers' line". Ce système, chacun le connaît; il était en usage il y a un quart de siècle dans les campagnes où il existe encore.

Lorsque le central appelle un abonné, sur une ligne multiple, toutes les boîtes sur cette ligne sonnent ensemble. Chaque abonné doit répondre à un certain nombre de coups, mais peut entendre les conversations en tout temps.

On comprend facilement tous les avantages: sonnerie continue et sans raison nuit et jour, pour les lignes à plusieurs abonnés; absence de discrétion puisque tout le monde écoute, ou peut écouter.

Nous avons eu l'occasion de discuter ce sujet avec le gérant local M. Bragdon. Celui-ci nous dit qu'il est inutile de protester, la compagnie l'a décidé ainsi et le public devra se soumettre.

Les abonnés qui trouveront ce nouveau système ennuyeux auront la faculté de prendre une ligne privée, en payant \$9.00 de plus par an.

Nous avons là un exemple de ce que peut faire une compagnie qui a le monopole d'un service public.

Nous croyons pouvoir dire que le Conseil de ville et la Chambre de Commerce s'occupent actuellement de cette question et ont bientôt un entrevue avec les directeurs de la Compagnie de Téléphone.

LETTRES-OUVERTES

Voici deux lettres qui nous ont été adressées pour protester contre l'audace de la N. B. Telephone Company:

Edmundston, N. B.,
March 26th, 1930.
Editor "Le Madawaska"
Edmundston, N. B.

Dear Sir—
As a resident of Edmundston, N. B., I wish to call attention to the apparent attempt of the N. B. Telephone Co., to "put one over" on this town. The Telephone Company opens a new exchange for the whole town in May, and subscribers are now informed that under the new system every telephone on a four-party line will ring when one party is called—no more selective ringing as in the past. To overcome this, we are advised by the Company that they can install a two-party line for 25c per month extra, or better still (for the Company) a private line at 75c per month extra.

While this matter does not apparently involve a change in rates, still the action of the Company practically forces most subscribers to pay a considerably higher rate if they wish at least as satisfactory a service as they

(Suite à la page 7)

POUR COMMEMORER CET EVENEMENT TRAGIQUE

Le 175e Anniversaire de la Dispersion des Acadiens sera célébré à Grand-Pré le 20 août 1930. — Un appel à la générosité en faveur de l'Eglise-Souvenir.

Les Acadiens ont grand sujet de se réjouir, car l'intérieur de leur monument national vient d'être terminé. C'est un chef-d'œuvre en son genre, conçu et réalisé par des maîtres; l'habile et dévoué architecte, M. R. A. Fréchet et l'adroite entrepreneur M. G. S. Roy.

L'oeuvre du Rév. Père A. D. Cormier est enfin parachevée et n'attend plus que la visite des Acadiens pour l'admirer et l'aimer.

Nous avions déjà songé à une double occasion d'accourir à Grand-Pré faire la dédicace solennelle de ce monument; l'inauguration du 175e anniversaire du Grand Dérangement, sur les lieux mêmes de la grande Tragédie de notre peuple.

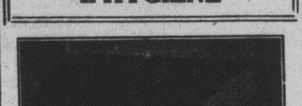
C'est le 5 septembre 1755 en effet qu'eut lieu la déportation des Acadiens et nous avions pensé à organiser vers cette date un grand rassemblement à Grand-Pré. Après mûre considération et pour des raisons péremptoires nous aurons cette glorieuse célébration le 20 août, au lieu du 4 septembre, comme on l'avait déjà annoncé.

Par conséquent, chers Acadiens, et compatriotes, unissez vos énergies à celles du Comité pour faire du 20 août, un véritable succès. Nous avons besoin d'aide et nous comptons sur le patriotisme et le dévouement de tous les Acadiens. L'organisation de cette célébration va demander beaucoup de travail, de sacrifices et de ressources.

Le comité a lancé 10,000 circulaires pour prélever des fonds, d'abord pour le travail fait à l'Eglise-Souvenir, puis pour les préparatifs de notre monument national et du peuple Acadien; les réponses à notre appel sont relativement peu nombreuses et surtout le montant réalisé est bien insuffisant.

Nous redoublons nos instances et nous supplions à nouveau tous les Acadiens d'envoyer sans retard leur cotisation pour une cause si noble et si importante à l'abbé J. A. Allard, Bathurst-est, N.-B. Le Comité.

L'HYGIENE



Mme V. L. MICHAUD, qui vient d'être nommée directrice de l'Hygiène sociale dans la ville d'Edmundston.

En 1925, le gouvernement eut deux chances d'accorder à la minorité française de l'île du Prince-Edouard une juste représentation dont elle est privée depuis 1897.

Nous osons croire que, cette fois-ci, le gouvernement prêtera une oreille mieux disposée aux Acadiens de l'île et leur rendra justice.

Mme V. L. MICHAUD, qui vient d'être nommée directrice de l'Hygiène sociale dans la ville d'Edmundston.

Mlle H. Dykeman, directrice du service provincial des garces-malades pour la Santé publique, de passage à Edmundston la semaine dernière, a annoncé la nomination de Mme V. L. Michaud à la position de garde-malade de la santé publique pour la ville d'Edmundston, remplaçant Mlle Claudia Beliveau qui ira remplir une fonction analogue pour quelque temps à Campbellton.

Mme Michaud a d'excellentes qualifications pour remplir avec avantage le poste qu'on lui a confié. Elle est diplômée de l'hôpital Général de Port William et de l'Ecole d'Hygiène et de Santé publique de l'Université de Montréal. Elle a acquis une longue expérience dans les villes de Québec et Montréal.

Le travail de Mme Michaud consistera à propager les principes d'hygiène dans les écoles et à la maison, sans s'occuper de soigner les malades.

Plusieurs verront le départ de M^{lle} Beliveau avec regret car depuis plus d'un an elle accomplissait un travail fructueux dans la ville et dans la région.

Nous saluons l'arrivée de Mme Michaud parmi nous; elle n'est pas un étranger, son père et sa mère étant M. et Mme Olivier Guérette de cette ville.

LES LIBERAUX S'ORGANISENT

L'hon. M. Dysart fait une déclaration en Chambre au sujet de la Loi des Liqueurs.

UN PLEBISCITE

Des libéraux de plusieurs parties de la province se sont assemblés à Frédéricton vendredi pour discuter des affaires de leur parti avec les chefs, en vue de l'organisation pour les prochaines élections. L'hon. M. A. A. Dysart a été chargé de préparer la convention libérale.

Dans un discours prononcé devant les membres de la Législature, cette semaine, le chef de l'Opposition a déclaré officiellement que si le parti libéral revenait au pouvoir, l'électorat de la province serait appelé à se prononcer sur la question de la vente des liqueurs alcooliques, dans un plébiscite.

M. Dysart a aussi blâmé le premier ministre d'avoir profité de l'ouverture du moulin de Dalhousie, pour faire de la politique, alors qu'il était entendu que cette cérémonie n'aurait aucun caractère politique. "On a même été, dit-il, jusqu'à faire alterner les discours de M. Gray pour qu'il puisse dire quelque chose du proposé moulin de la Miramichi."

A LA LEGISLATURE PROVINCIALE

DISCOURS DE L'HON. J.-E. MICHAUD

au cours du débat sur le budget

L'hon. J.-E. Michaud, député du Madawaska, continue le débat. Il exprime ses condoléances à la famille de M. Lewis et félicite le secrétaire provincial sur l'éloquent discours qu'il a prononcé pour défendre une mauvaise cause. Il y a pas de doute que cette session est la dernière pour plusieurs députés qui appuient le gouvernement. Il est aussi évident que le gouvernement réalise qu'il est acculé au pied du mur et qu'il lui faut amasser tout son courage et soumettre au peuple son destin.

Que les forces du gouvernement soient démoralisées complètement, cela saute aux yeux quand on dit le discours du trône qui ressemble au dernier testament d'un pauvre diable sur son lit de mort et n'est qu'une excuse pour les délits du gouvernement. Le discours du budget est un codicille approprié au discours du trône.

Il est étonnant comme ce gouvernement qui est arrivé au pouvoir sous des auspices si favorables et dans de si bonnes conditions ait si peu profité des avantages à sa portée. Il n'a rien fait et inauguré aucune politique nouvelle ou progressive. Le secrétaire provincial a déployé la plus vive imagination, dans le portrait exagéré qu'il a fait de la carrière du gouvernement actuel. Je ne suis pas un pessimiste, dit M. Michaud, mais je vois à l'horizon de sombres nuages que le secrétaire provincial n'a pas pu ne pas observer lui-même. Celui-ci sait fort bien qu'il y a beaucoup de sans travail que les gages sont bas et que l'industrie perdite dans toute la province, excepté dans deux ou trois centres. Le gouvernement s'attribue le mérite d'avoir créé l'industrie de la pulpe et du papier dans cette province; à qui donc revient l'honneur d'avoir rendu possible la construction du moulin à papier de Bathurst. Cette industrie existait des années avant le gouvernement actuel. L'industrie dirigée par les Fraser existe depuis longtemps et elle a été prospère sous la vieille administration. Les Fraser auraient construit le moulin d'Atthol quelque fut le gouvernement au pouvoir.

Ce moulin ne dépend pas du pouvoir électrique du Grand Sault non plus que celui d'Edmundston. La compagnie de l'International aurait construit son moulin à Dalhousie quand bien même le gouvernement actuel n'aurait pas été au pouvoir, parce qu'elle s'était engagée à le faire sous le gouver-

nement précédent. Le gouvernement Baxter n'a que le moulin de Miramichi à son crédit et il est encore à l'état nébuleux.

Si le secrétaire provincial visitait Edmundston, Campbellton, Bathurst, Chatham et Newcastle, il verrait bien que la situation de la classe ouvrière n'est pas satisfaisante. Je ne veux pas mettre à la charge du gouvernement la totale responsabilité de cette situation; mais je voudrais que l'on réalise que ce n'est pas le gouvernement qui fait le beau temps et le mauvais temps dans cette province.

Le gouvernement voudrait faire croire que le département de la couronne a fait des changements radicaux, changements qui auraient amené une amélioration extraordinaire dans le commerce du bois. La vérité est que les seuls changements qui aient été faits sont ceux qui permettent une extension de bail des Terres de la Couronne et qui déterminent pour cinq ans le taux de l'impôt sur la coupe du bois, mais le gouvernement a pris soin de ne pas confier au public ou à la législature les détails de ces changements.

Quand les membres du gouvernement actuel ont marché sur les traces de leurs prédécesseurs, ils ont fait du progrès; quand ils s'en sont écarter, ils n'ont pas fait grand chose de bon.

On en trouve un exemple frappant dans le département de la Commission Electrique où l'hon. M. Reilly, le président de la Commission, s'est converti aux idées préconisées par l'ancienne administration et a accepté la politique que jadis il critiquait. Il faut l'en féliciter.

(Suite à la page 6)



PETITES NOUVELLES D'UN PEU PARTOUT

MGR GROUARD ARCHEVEQUE

On annonce de Rome l'élevation de Sa Grandeur Mgr Grouard à l'archépiscopat. Le vénérable prélat était évêque titulaire d'Ibora; il est maintenant archevêque titulaire d'Ezène. Le nouveau titulaire est de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée; il fut pendant vingt-huit ans missionnaire dans le Nord-Ouest canadien.

405,117 RADIOS

Ottawa, 24.—A la fin de février le Gouvernement Fédéral avait émis 405,117, licences de radio comparé à 296,926 en 1929.

DES ELECTIONS D'ICI 3 MOIS

Ottawa, 24.—L'hon. Dr Manion, député fédéral, parlant aux conservateurs d'Ottawa, leur a demandé de se tenir prêts car il y aura, dit-il, des élections générales en Canada d'ici à trois mois.

UNE COMMISSION DES LIQUEURS EN NOUVELLE-ECOSSE

Halifax, 21.—Le premier ministre Rhodes a présenté hier à La Législature un bill pour régir et contrôler la vente des boissons alcooliques dans la Nouvelle-Ecosse. Cette mesure propose que le gouvernement ait le contrôle de ces ventes, d'après un système de permis, avec des sanctions pour ceux qui violeront la loi. Une commission de trois membres serait chargée de la direction de cette régie.

STE-ANNE de Madawaska

M. Lewis R. Martin de Bristol, Conn. est actuellement en visite chez ses parents.

Le gouvernement voudrait faire croire que le département de la couronne a fait des changements radicaux, changements qui auraient amené une amélioration extraordinaire dans le commerce du bois. La vérité est que les seuls changements qui aient été faits sont ceux qui permettent une extension de bail des Terres de la Couronne et qui déterminent pour cinq ans le taux de l'impôt sur la coupe du bois, mais le gouvernement a pris soin de ne pas confier au public ou à la législature les détails de ces changements.

Quand les membres du gouvernement actuel ont marché sur les traces de leurs prédécesseurs, ils ont fait du progrès; quand ils s'en sont écarter, ils n'ont pas fait grand chose de bon.

On en trouve un exemple frappant dans le département de la Commission Electrique où l'hon. M. Reilly, le président de la Commission, s'est converti aux idées préconisées par l'ancienne administration et a accepté la politique que jadis il critiquait. Il faut l'en féliciter.

(Suite à la page 6)

LA MORT D'UN HEROS DE L'AVIATION



Cette vignette montre le Colonel W. G. BARKER, V.C., D.S.O., M.C., qui a trouvé une mort instantanée à Ottawa ces jours derniers, lorsque son aéroplane arrêta à une basse altitude et tomba sur le sol. Le Col. Barker était l'un des plus célèbres acadiens de la Grande Guerre, ayant abattu lui-même 52 avions ennemis.

A LA CHASSE



Récente photographie du PRINCE DE GALLES au cours de son voyage de chasse en Afrique. Son Altesse Royale a pénétré dans les "jungles" et a pu filmer des troupeaux complets d'animaux sauvages.

Soyez EXIGEANTS! Demandez la Meilleure Farine—ROBIN HOOD